

Bureau de district, Winnipeg (Man.)

Bureaux régionaux—  
Winnipeg (Man.)  
Dauphin (Man.)  
Brandon (Man.)  
Port-Arthur (Ont.)

Bureau de district, Toronto (Ont.)

Bureaux régionaux—  
Toronto (Ont.)  
New Liskeard (Ont.)  
Dundas (Ont.)  
Sault-Sainte-Marie (Ont.)  
Sudbury (Ont.)

Bureau de district, London (Ont.)

Bureaux régionaux—  
London (Ont.)  
Guelph (Ont.)  
Windsor (Ont.)

Bureau de district, Ottawa (Ont.)

Bureaux régionaux—  
Ottawa (Ont.)  
Kingston (Ont.)  
Hull (P.Q.)

Bureau de district, Montréal (Qué.)

Bureaux régionaux—  
Montréal (P.Q.)  
Sherbrooke (P.Q.)  
Québec (P.Q.)  
Gaspé (Qué.)  
Rimouski (Qué.)  
Amos (Qué.)

Bureau de district, Saint John (N.-B.)

Bureaux régionaux—  
Fredericton (N.-B.)  
Moncton (N.-B.)  
Kentville (N.-E.)  
Truro (N.-E.)  
Charlottetown (I. P.-E.)  
Sydney (N.-E.)

L'honorable député de Trinity a demandé combien d'ex-militaires ont abandonné leurs études universitaires avant d'avoir obtenu leur diplôme. Voici la réponse:

Depuis l'inauguration du programme de formation universitaire jusqu'au 31 mars 1948, quelque 4,000 des 53,000 ex-militaires qui fréquentaient l'université ont abandonné leurs études à leur propre demande.

Une enquête préliminaire a démontré que des 32,000 inscrits à l'université en septembre 1947, 65 ne pouvaient finir l'année à cause de difficultés d'ordre financier.

Une autre enquête détaillée, achevée en mars 1948, a révélé qu'au plus 25 étudiants ex-militaires ont dû abandonner leurs études à cause du manque de ressources.

L'honorable député de Lethbridge a posé quatre questions au sujet de M. F. W. Connorton, comme en font foi les *Débats* du 18 juin 1948. La Commission des pensions m'informe qu'il n'existe à son sujet aucun document authentique dans les dossiers du ministère. Pour ce qui est des quelques autres cinquante questions que l'honorable député de Lethbridge a posées au sujet de cet homme, j'ai prié mon ministère d'y répondre dans la mesure du possible et je demande la permission de consigner les renseignements au compte rendu.

[L'hon. M. Gregg.]

M. le PRÉSIDENT SUPPLÉANT: Le ministre a-t-il la permission de consigner les renseignements dans les *Débats*?

Des VOIX: Oui.

L'hon. M. GREGG: Voici les réponses:

Demande: 1. M. Connorton a-t-il subi une appendicectomie pendant qu'il servait dans la marine en juin 1943?

Réponse: Oui; le 29 juin 1943.

D. 2. Par anesthésie locale?

R. Oui, rachidienne.

D. 3. A-t-il été anesthésié par un interne du ministère?

R. Par un chirurgien lieutenant de vaisseau.

D. 4. A-t-il fallu huit ponctions rachidiennes pour réaliser l'anesthésie? 5. Le procédé anesthésique a-t-il causé au malade d'atroces douleurs? 6. L'interne a-t-il demandé à la garde et à une infirmière d'immobiliser le malade?

R. Rien dans les dossiers ne confirme ni ne réfute ces divers points.

D. 7. M. Connorton est-il resté alité quatorze (14) jours après son appendicectomie?

R. Opéré le 29 juin, le patient entra en convalescence le 8 juillet 1943. Il n'a donc pas gardé le lit quatorze jours après l'opération. D'après les dossiers, le malade est entré à l'hôpital le 24 juin 1943; mais, comme il était enrhumé, l'opération a été remise au 29 juin.

D. 8. S'est-il plaint alors de douleurs dorsales? Les médecins du ministère lui ont-ils dit qu'il ressentirait ces douleurs environ deux mois, puis qu'alors elles disparaîtraient? Incidemment, je trouve étrange qu'il faille deux mois pour se remettre d'une appendicectomie. 9. Lui a-t-on dit que c'était la réaction ordinaire des opérés par anesthésie rachidienne? 10. Lui a-t-on donné des pilules pour soulager la douleur dorsale?

R. Il n'existe aucun élément de preuve permettant de répondre à ces questions.

D. 11. Le sujet a-t-il souffert de la prostate après l'opération et, en raison de son état, lui a-t-on administré des sulfamides, ou un traitement à la pénicilline et à l'électrothérapie?

R. Le premier indice d'affection prostatique remonte au mois d'août 1944, plus d'un an après l'appendicectomie. Il a été traité à la sulfadiazine et au salicylate de sodium. Quand, par la suite, en janvier 1947, il a eu une autre attaque prostatique, on a prescrit l'électrothérapie. A cette époque il recevait déjà de la pénicilline; c'était une partie du traitement qu'il subissait à la suite d'une récente opération à la colonne vertébrale.

D. 12. Le sujet se plaint-il encore de troubles de la prostate?

R. Les dossiers du ministère à Ottawa ne mentionnent aucune plainte au sujet de troubles de la prostate depuis janvier 1947.

B. Deuxième liste de questions, page 5586, 2e colonne. Ces questions portent également sur une période où le sujet faisait partie de l'armée. On ne peut donc toujours fournir des réponses complètes et détaillées.

D. 1. Après l'hospitalisation, Connorton a-t-il fait partie de l'équipage du releveur de mines *Outarde* en qualité de chauffeur, en novembre 1943?

R. Connorton a été engagé comme chauffeur à bord de l'*Outarde* le 2 décembre 1943.